



TOURNOI DES COURSES DE LA FIM 2025

RÈGLEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Rég. 1

Le Mototour des Courses FIM 2025 est organisé par la DMU (Fédération Danoise de Motocyclisme) au nom de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et de la Commission Tourisme et Loisirs (CTL). L'événement se déroulera du **11 au 14 septembre conformément au ^{Code FIM}**, aux règles de la FIM, au présent Règlement Particulier et au Code Environnemental de la FIM.

Cela aura lieu:

GPS: **55.29704, 9.05925**
Emplacement: Emplacement Gram
Adresse: Slotsvej 54, DK 6510 grammes

Règl. 1.1

L'organisation du Mototour des Courses 2025 a été déléguée à :

Nom: **MC en tournée à Bredebro**
Adresse: **Jepsensvej 4, 6261 Bredebro DK**
Site Internet **<http://www.fim-mototourofraces2025.com>**
:
Contact: Christian Kjaer
E-mail: **ckauto@mail.tele.dk**
Téléphone: +45 40 35 12 75

Règlement 1.2 Comité exécutif

Rôle	Nom	Numéro de licence FIM
Président du Jury FIM :	Niels Hansen	15847
Membre(s) du CTL :	À déterminer	
Directeur du FIM Mototour des Courses :	Christian Kjaer	15602
Directeur adjoint :	Nikolaj Graversen	50038



Reg. 2 Participation au Mototour des Courses

Le nombre de participants sera limité à **44**. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à ce que toutes les places soient occupées, ou jusqu'à la clôture des inscriptions **le 11 juin**.

Il est conseillé de vérifier la disponibilité avant d'effectuer le paiement. Les inscriptions seront traitées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », en fonction de la date de réception du paiement.

L'objectif principal de l'événement est de découvrir « l'intérieur » de la **finale du Grand Prix de Speedway 2025 au Vojens Speedway Center** en rencontrant les pilotes de course et les officiels, ainsi qu'en parcourant les itinéraires choisis et en assurant la sécurité des participants ainsi que leur connaissance des itinéraires moins fréquentés et pittoresques de la région.

La distance totale parcourue lors de l'événement sera d'environ 250 km.

Pendant les visites, des déjeuners légers et des rafraîchissements seront proposés. L'hébergement et les dîners seront organisés au château de Gram

Reg. 3 entrées

Les inscriptions doivent être envoyées en remplissant tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription à l'adresse e-mail indiquée dans **la règle 1.1**.

Dès que l'acceptation est confirmée par les organisateurs, le paiement du montant total doit suivre dans les 8 jours afin de garantir une réservation. Les inscriptions seront traitées selon le principe : « premier arrivé, premier servi », en fonction de la date de réception du paiement.

En cas de paiement reçu après avoir atteint la pleine capacité, il sera remboursé (les frais de transfert d'argent seront déduits du remboursement, SHA pour l'UE).

Reg. 4 Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à **800 €** par personne **en chambre double**. Un supplément de **150 €** **est appliqué pour une chambre individuelle** (voir Règlement 7). Les frais de participation doivent être payés en totalité (100%) sur le compte suivant :

Nom du titulaire du compte : **Christian Kjaer**

Adresse du titulaire du compte : **Jepsensvej 4, 6261 Bredebro DK**

Nom de la banque : **Caisse d'épargne Bredebro**

Numéro d'identification bancaire: **DK3498278850650722**

Code BIC/SWIFT : **BBRODK21**

But **Finale FIM Speedway Granprix 2025**



Tous les paiements seront effectués en euros (€). **Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur (SHA pour les résidents de l'UE).**

Reg. 5 Date limite d'inscription

Les inscriptions seront clôturées dès que le 44e participant aura effectué son paiement, ou avant le **11 juin**.

Reg. 6 Services aux participants, cadeaux, souvenirs etc.

Chaque participant ayant payé les frais d'inscription bénéficie des avantages minimaux suivants :

- Participation au FIM Mototour of Races du 11 au 14 septembre 2025
- Visites guidées de la région ainsi que de et vers le circuit par des assistants expérimentés en moto + Bus pour SGP le 13 septembre
- Entrée aux lieux mentionnés dans le programme de l'événement, SGP 2, finale U21, 12 septembre, et SGP, événement VIP 13 septembre
- Couverture vidéo, drone et photo de l'événement. Sur le site web après l'événement.
- T-shirt commémoratif et autocollants moto. Autres souvenirs - cadeaux à la discrétion de l'organisateur.
- Hébergement au **château de Gram** <https://gramsot.dk> pendant la durée de l'événement (3 nuits) en chambres doubles ou twin (avec un supplément pour l'utilisation d'une chambre simple).
- Parking de l'hôtel pour les motos. Le Château sera également le point de départ de toutes les excursions.
- Tous les repas durant l'événement sont inclus (Un déjeuner léger pourra être fourni sous forme de « lunch box » pour les jours de circuit).
 - 1er jour 11 septembre : Pot d'accueil, dîner
 - 2ème jour 12 septembre : petit déjeuner, déjeuner léger, Tapas locales
 - 3ème jour 13 septembre : petit déjeuner, déjeuner léger, dîner VIP et boissons à la carte au speedway center de 16h00 à 22h00
 - 4ème jour 14 septembre : petit déjeuner, au revoir
- **Dispositions alimentaires spéciales** - il est important de vérifier et d'expliquer dans la case correspondante du formulaire d'inscription.
- Au Danemark, l'alcool est autorisé, max 0,5 pour mille, nous obtenons de petites dégustations lors de nos excursions auprès de producteurs locaux, mais dans les limites de la loi bien sûr, nous garderons bien sûr un œil sur les producteurs locaux. (expulsion possible de l'événement sur décision des commissaires)



Reg. 7 Hébergement

Les réservations d'hôtel (en chambre double) sont incluses dans les frais de participation (Reg. 4). Tous les paiements seront effectués en euros (€) et **doivent couvrir tous les frais de virement bancaire (sauf pour les EU - SHA)**.

Détails de l'hôtel :

Emplacement Gram

<https://www.gramslot.dk/>

Adresse:

Slotsvej 54
6510 GramDanemark

Reg. 8 Annulation de l'événement

L'organisateur peut annuler l'événement si le nombre de participants payants est inférieur à **22** au jour de la clôture des inscriptions ou en cas de force majeure.

En cas d'annulation de l'événement, les participants ayant effectué leur paiement avant la date de clôture des inscriptions seront prévenus et remboursés (les frais de transfert d'argent seront déduits du remboursement, SHA pour l'UE)

Reg. 9 Généralités

Annulation d'inscription

Annulation jusqu'au 11 juin, **100%** seront remboursés (les frais de transfert d'argent seront déduits du remboursement, SHA pour l'UE)

Annulation entre le 11 juin et le 1er septembre, **85%** seront remboursés (les frais de transfert d'argent seront déduits du remboursement, SHA pour l'UE).

aucun remboursement ne sera effectué . En cas de maladie, 50% pourront être remboursés, mais une documentation médicale devra être soumise au directeur du Mototour of Races 2025.

SR – La version anglaise de ce document est toujours déterminante.

Reg. 10 Responsabilité des participants (Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants)

Conformément au CTG (art. 11) et à l'art. 19 (Rassemblements touristiques de catégorie A), tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et d'une assurance accident et responsabilité civile appropriée pour les pays qu'ils traverseront. De plus, les participants s'engagent à indemniser et à exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs



et les officiels, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité de tiers pour toute perte, dommage ou blessure, dont ils sont conjointement et solidairement responsables.

Les participants autorisent l'organisateur à prendre et à publier des photos ou des vidéos, dans lesquelles ils pourront apparaître individuellement ou en groupe, avec ou sans leurs véhicules, qui seront prises pendant l'événement.

Les instructions de la police et des « marshals » lors des visites guidées doivent être respectées.

Rég. 11 Conduite du conducteur et protection de l'environnement

Les motocyclistes sont tenus de tenir compte des autres usagers de la route (CTG Art.3).

Article 1.2 du Code de l'environnement – Comportement du motard :

- a)** Les motocyclistes devraient développer individuellement des habitudes de conduite qui garantissent une intégration complète avec les autres types d'usagers de la route.
- b)** Conduisez en toute sécurité et évitez la conduite agressive et compétitive.
- c)** Économisez de l'essence et réduisez la pollution en évitant de laisser tourner inutilement les moteurs au ralenti.
- d)** Conduisez poliment et limitez la pollution sonore en utilisant votre klaxon uniquement en cas d'urgence.
- e)** Nuisance sonore. Utilisez un système d'échappement standard ou silencieux et maintenez le volume du système audio à un niveau bas.
- f)** Empruntez uniquement les itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- g)** Roulez comme un professionnel en roulant à un rythme calme et discret lorsque vous roulez en groupe.
- h)** Respecter la nature en ne circulant pas sur des sentiers qui risquent d'être endommagés au-delà d'un point de rétablissement naturel.
- i)** Protégez la faune et son habitat naturel en conduisant de manière intelligente.
- j)** Assurez-vous que votre huile usagée, vos pneus, vos piles et autres articles recyclables sont correctement recyclés.
- k)** Encourager une utilisation rationnelle du carburant et une économie d'espace en utilisant des motos plutôt que des automobiles.
- l)** N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.